

DECISION N° 01016

D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 du 02 AVR 2025
portant attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2025
du 06 février 2025, relatif à l'acquisition des stations totales et accessoires, récepteurs GPS Bi-fréquences et accessoires pour les services du Cadastre.

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2018/012 du 18 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministères des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu la circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2025 du 06 février 2025, relatif à l'acquisition des stations totales et accessoires, récepteurs GPS Bi-fréquences et accessoires pour les services du Cadastre;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du 26 mars 2025 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire AFRICATEC SARL est pour compter de la date de signature de la présente Décision désigné attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINDCAF/CIPM/ 2025 du 06 février 2025, relatif à l'acquisition des stations totales et accessoires, récepteurs GPS Bi-fréquences et accessoires pour les services du Cadastre, pour un montant TTC de FCFA soixante huit millions neuf cent neuf mille huit cent cinq (68 909 805) et pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : Le Directeur de cette Entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics du MINDCAF, à la porte N°232 de l'Immeuble Ministériel N°2, pour l'établissement et la signature du contrat y Afférent. /-

Yaoundé, le 02 AVR 2025

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES



Le Ministre

Henri Eyeb Oyissi

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP